

Décision

Générale

colonial

Décision n° 65-361-1926 secours

n° 65-361-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 décembre 1926

Numéro JO
n° 361 du 31/12/1926

Date du numéro
31 décembre 1926

TEXTE INTÉGRAL

18 décembre 1926, le salaire journalier de lauxiliaire indigène, chargé des travaux de propreté, de l'entre lien du mobilier et de la prépar alion des aliments à l'école primaire publique, est porté de 4 à 5 francs, a compler du 1 décembre 1926.